

**CONVENTION AVEC OCCITANIE LIVRES ET LECTURE (OLL) : DESCRIPTION DU FONDS
RAMOND DE CARBONNIÈRES**

Rapporteur : Sandrine FOCESATO

Vu la délibération du 11 décembre 2011 validant une convention de partenariat avec le Centre Régional des Lettres de Midi-Pyrénées, CRL, ayant pour objet l'informatisation de la bibliothèque du Musée Pyrénéen ;

Considérant le fort intérêt patrimonial pour l'histoire pyrénéenne du fonds Ramond de Carbonnières ;

Considérant la nécessité de poursuivre le travail de connaissance des fonds du Musée Pyrénéen et leur valorisation auprès du public ;

Il est proposé une convention de partenariat avec Occitanie Livre & Lecture, OLL (anciennement Centre Régional des Lettres), ayant pour objet la description du fonds Ramond de Carbonnières, archives et dessins.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 1ère et de la 9ème commission, les membres du Conseil municipal :

1°) approuvent le rapport présenté,

2°) adoptent les termes de la convention, ci-annexée, entre Occitanie Livre & Lecture (OLL) et la Ville de Lourdes,

3°) autorisent Madame le Maire à signer tous documents découlant de la présente délibération.

4°) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale compétente et/ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.